

I – VENTES IMMOBILIERES RUE DE LA GARE :

Les cessions vont être conclues, prochainement chez le Notaire.

L'accès à réaliser (coté gare) a été estimé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à environ 40 000 €uros. Une mise en concurrence sera lancée.

Une partie des locaux du GRAP (qui seront libérés en 2014) a été proposé au SDIS qui recherche un emplacement pour accueillir la nouvelle caserne des pompiers.



II – POINT SUR LES TRAVAUX :

M. BERNARD informe l'assemblée que la commission des travaux s'est réunie le 28 octobre dernier et fait le point sur les travaux réalisés en 2011 et ceux prévus en 2012.



Refus du Conseil Général de prévoir l'agrandissement des trottoirs du pont rue du Général Leclerc en même temps que la réhabilitation du trottoir.

Pétition rue du Général Debeney afin que cette rue soit mise en sens unique. Cette solution a déjà été tentée il y a quelques années (une fois dans un sens, puis l'année suivante dans l'autre sens) : ceci accentue davantage la vitesse des véhicules empruntant cette voie. Actuellement, l'étroitesse de la chaussée a au moins l'avantage de faire ralentir les véhicules et aucun accident n'est à ce jour à déplorer.

III – POINT FINANCIER :

M. le Maire présente à l'assemblée l'état des réalisations financières arrêté à la date du 24 octobre 2011.

Au niveau de la section de fonctionnement : 60% des dépenses et 83% des recettes sont réalisées.

Au niveau de la section d'investissement : 76 % des dépenses et 41 % des recettes sont réalisées.

IV – CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES « AIRE DE CAMPING-CARS »



Le Conseil Municipal décide d'instituer une régie de recettes pour l'encaissement des produits de l'aire de camping-cars.

V – EFFACEMENT DES RESEAUX ET ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA LIGUE :

Effacement du réseau électrique : Coût pour la Commune : 45 032.87 €uros

Effacement du réseau de communications : Coût pour la Commune : 24 746.26 €uros

Eclairage public : Coût pour la Commune : 26 256.00 €uros

VI – VENTE DE TERRAIN ROUTE DE NAMPS :

Vente à M. BOYE Frédéric de la S.P.E.E. du terrain cadastré section ZC n°21 d'une superficie de 7090 m² au prix de 2,50 €uros le m². Ce terrain est destiné à être remblayé par des gravats propres provenant de l'activité de l'entreprise. Actuellement utilisé pour l'entrepôt de grumes, le terrain sera disponible à compter de juillet 2012.

VII – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2012 :

Le recensement de la population se déroulera entre le 19 janvier et le 18 février 2012. Nous sommes à la recherche de trois agents recenseurs.



VIII – ENQUETE PUBLIQUE AMEVA – PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA SELLE ET SES AFFLUENTS :

Pour mener à bien sa mission, l'Association Syndicale de la Selle et ses affluents a confié au syndicat mixte AMEVA en 2009 l'élaboration d'un programme

Extraits des délibérations du conseil municipal en date du 04 novembre 2011 approuvées lors du conseil du 29 novembre 2011

Conseil Municipal (suite)

pluriannuel de restauration et d'entretien afin de répondre notamment aux objectifs d'atteinte du bon état écologique fixés par la Directive Cadre Européenne de 2000 et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

L'enquête publique se déroulera du 4 novembre au 22 décembre 2011. Le registre est à la disposition de tous en mairie.

ELECTIONS PRIMAIRES SOCIALISTES :

M. le Maire précise que les élections primaires ont eu lieu à Sentelle.

La Commune de Conty n'ayant pas été sollicitée par le parti Socialiste.

Il vous est possible de consulter l'intégralité de ce compte-rendu sur le site internet de la ville de Conty (www.ville-conty.fr), où d'en faire la demande à un Maire-adjoint.

Réderie

Réderie des enfants

CONTY
SALLE DES FETES
REDERIE DES ENFANTS
Dimanche 12 février 2012
10H à 17h
Inscriptions en Mairie
03.22.41.66.55
Participation 1€
Bénéfices reversés à la crèche sucre d'Orge de Conty
Possibilité restauration sur place

La réderie des enfants est organisée par le comité des fêtes, les frais d'inscriptions et les bénéfices de la buvette sont reversés à la crèche Sucres d'orge de Conty.

Dimanche 12 février 2012

De 10h00 à 17h00

Dans la Salle des fêtes

Il reste encore quelques tables (participation de 1€), pour vous inscrire, il vous suffit de fournir la copie recto/verso de votre carte d'identité à la mairie.

Possibilité de restauration sur place (sandwichs et buvette)

Nouvelle entreprise

Conty accueille une nouvelle entreprise avec Monsieur Didier BODINEL qui a créé récemment son entreprise de découpe d'adhésifs, marquage t-shirt...

ALCD DECO

23 rue du Général Debeney

80160 CONTY

Port : 06 45 03 90 04